

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 27 juin 2025 s'est réuni le 4 juillet 2025, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN - Vice-Président
- Noëlle CHENOT- Maire de SURZUR - Vice-Présidente
- Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - Vice-Présidente
- Nadine PÉLERIN - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente
- Jean- Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU - Vice-Président
- Thierry EVENO Adjoint au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
- Gérard GICQUEL - Maire d'ELVEN - Vice-Président
- Patrice KERMORVANT - Conseiller Municipal de VANNES - Vice-Président
- Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice -Présidente
- Pierre LE RAY - Conseiller délégué à PLESCOP - Vice-Président
- François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC - Vice-Président
- Jean-Pierre RIVERY -Conseiller Municipal à VANNES - Vice-Président
- Christian SEBILLE - Maire de THEIX- NOYALO - Vice-Président

- Pascal BARRET - Maire d'ARRADON
- Frédérique GAUVAIN - Maire d'ARZON
- Patrick EVENO - Maire de BADEN
- Guillaume GRANNEC - Maire de BRANDIVY
- Dominique LE MEUR - GRAND-CHAMP
- Jean LOISEAU - Maire de L'ILE D'ARZ
- Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
- Guy DERBOIS - Maire de LE HEZO
- Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUeltas
- Pierrick MESSEAGER - Maire de MEUCON
- Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
- Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP
- Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN
- Anne TESSIER-PETARD - Maire de SAINT-ARMEL
- Anne GALLO-KERLEAU - Maire de SAINT-AVE
- Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
- Sylvie SCULO - Maire de SENE
- Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN

Ont été excusés :

- Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
- Léna BERTHELOT - Maire de PLOUGOUMELEN
- Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF

Ont été absents :

- Freddy JAHIER- Maire de COLPO
- Vincent ROSSI - Maire de LA TRINITE -SURZUR
- Yves DREVES - Maire de LE BONO
- Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION

Le Président,
David ROBO



-02-

SEANCE DU BUREAU DU 04 JUILLET 2025

FINANCES

SUBVENTIONS

**TOURISME et PATRIMOINE : AIDE AUX PROJETS ET AUX
MANIFESTATIONS/EVENEMENTS TOURISTIQUES**

-1-

**LE MILLE SABORDS
DU 30/10 AU 02/11/2025**

Le Mille Sabords accueille cette année sa 41^{ème} édition du salon du bateau neuf et occasion, sur le port du Crouesty. Ce salon permet aux commerçants d'Arzon et de la Presqu'île de Rhuys d'allonger la saison touristique jusqu'au week-end de la Toussaint.

Après un bilan 2024 positif, l'association consolide l'ouverture du salon aux bateaux neufs et met en place un nouveau pôle « formation aux métiers du nautisme ».

L'association a sollicité Golfe du Morbihan - Vannes agglomération pour un soutien financier de l'événement 2025.

CULTURE : AIDE AUX MANIFESTATIONS/EVENEMENTS/SAISONS

-2-

**AN LOEN
FESTIVAL DE COURTS METRAGES D'ANIMATION ALAIN RESNAIS - VANNES**

Le projet associatif rend hommage au réalisateur Alain Resnais, né à Vannes, à travers un festival annuel de courts-métrages d'animation. L'événement vise à valoriser les travaux de fin d'études d'étudiants en animation et à repérer les talents émergents.

Porté par une ambition intergénérationnelle, le festival développe des actions tout au long de l'année auprès des écoles, EHPAD et maisons de retraite pour favoriser le dialogue entre les générations.

La 2^e édition, prévue du 14 au 16 novembre 2025, se tiendra au cinéma La Garenne et au Palais des Arts et de la Culture, avec projections, conférences, tables rondes et remise de prix. Des avant-premières scolaires à Vannes incluront un vote des élèves, tandis qu'une exposition de timbres retraçant la vie d'Alain Resnais aura lieu à Tréffléan. Un documentaire sera tourné à l'EHPAD Mareva avec les résidents, accompagné d'un making-of révélant l'envers du décor.

L'association sollicite de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération une subvention de 1 000 € sur un budget évalué à 14 400 €.

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 12 juin 2025 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 500 € au titre de l'année 2025.

-3-

LES ARTISANS FILMEURS 2025

Les Artisans Filmeurs promeuvent l'éducation à l'image et la culture audiovisuelle, surtout auprès des jeunes, en créant et diffusant des films. Présents en milieu urbain et rural, ils favorisent le lien social et la cohésion territoriale via des actions itinérantes et la participation des habitants, notamment parents et enfants. Grâce à leurs partenariats, ils sont un acteur culturel reconnu localement.

L'association reçoit le soutien de la ville de Vannes, via une Convention Pluriannuelle d'objectifs, qui vient asseoir la reconnaissance du travail engagé à travers les multiples projets qu'elle mène.

L'association sollicite de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération une subvention de 4 000 € sur un budget évalué à 92 604 €.

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 12 juin 2025 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 2 000 € au titre de l'année 2025.

-4-

FESTIVAL CLOWN HORS-PISTE THEIX-NOYALO - 12 AU 16 NOVEMBRE 2025

Le festival célèbre la diversité de l'art clownesque, du traditionnel au burlesque, en intégrant aussi une compagnie bretonne pour soutenir la création locale. Il débute le mercredi avec des représentations pour centres sociaux, suivi de séances scolaires le vendredi, puis s'ouvre au grand public avec un spectacle mêlant amateurs, concerts et professionnels. Le week-end propose des spectacles adaptés à tous les âges. Une scène ouverte permet à 10 artistes émergents de se produire, soutenus par un parrainage et une résidence artistique en partenariat avec La Passerelle. L'événement réunit des compagnies venues de toute la France et d'Europe.

L'association Clown Hors-Piste sollicite de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération une subvention de 5 000 € sur un budget évalué à 46 000 €.

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 12 juin 2025 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 5 000 € au titre de l'année 2025.

-5-

LA FOAR - BRANDIVY 6 SEPTEMBRE 2025

L'association L'Atelier du son, créée en 2023, a pour mission de promouvoir la culture locale à Brandivy, territoire identifié comme « zone blanche » par la DRAC. Après une première édition réussie de concerts privés en septembre 2024, l'association prépare une deuxième édition de son événement La Foar, prévue le 6 septembre 2025. Cette journée unique réunira quatre groupes bretons aux styles variés (blues, reggae/ska, rock/métal, musique électronique), visant à dynamiser le nord de GMVA et offrir un rayonnement culturel au-delà de la commune. L'association sollicite de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération une subvention de 3 000 € sur un budget évalué à 19 550 €.

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 12 juin 2025 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 1 000 € au titre de l'année 2025.

-6-

**FESTIVAL LES INSULAIRES - ILE D'ARZ
DU 26 AU 28 SEPTEMBRE 2025**

Créé en 2011, ce festival itinérant favorise la rencontre entre habitants des îles du Ponant et festivaliers extérieurs autour de thématiques insulaires (énergies, transport, logement...). Organisé le 4^e week-end de septembre pour prolonger la saison touristique, l'événement est gratuit et implique fortement les habitants via des groupes de travail et un comité de pilotage soutenus par des professionnels.

La 12^e édition, en 2025, se tiendra sur l'île d'Arz – la dernière des îles du Ponant à accueillir le festival. La programmation, coconstruite avec les insulaires, mêle concerts, débats, spectacles, marché, animations et compétitions inter-îles, au sein d'un village central riche en activités et en échanges.

L'association du Festival des Iles du Ponant sollicite de Golfe Morbihan-Vannes Agglomération une subvention de 20 000 € pour un budget estimé à 210 000 €.

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 12 juin 2025 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 15 000 € au titre de l'année 2025.

-7-

**RITM
VANNES ECHO JAZZ 2024**

Créé fin 2022 par la Ville de Vannes et GMVA, Vannes Echos Jazz est un projet territorial annuel structuré autour de quatre temps forts, issu de la fusion des événements Jazz en Ville et Hivernales du Jazz. En 2024, une organisation transitoire a été mise en place, associant l'agglomération, la Ville et l'association RITM, chargée de la mise en œuvre opérationnelle (programmation, coordination, communication, partenariats, EAC, etc.).

RITM, appuyée par une subvention de 70 000 €, a mobilisé une salariée à mi-temps pour assurer le suivi du projet. Malgré son engagement, l'association a clôturé l'année 2024 avec un déficit de près de 10 000 €, et sollicite aujourd'hui une aide exceptionnelle de 5 000 € pour compenser ce déséquilibre et reconnaître son rôle dans le développement du projet.

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 12 juin 2025 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention exceptionnelle de 5 000 € au titre de l'année 2025.

-8-

**STER
LES NUITS ENTOILEES**

En 2024, le collectif culturel STER a renforcé les liens entre ses structures membres (Artisans Filmeurs, Cinécran, L'Echonova, Swello Prod, etc.), favorisant la mutualisation des compétences et l'émergence de projets communs. Cette dynamique a permis d'élargir le réseau avec l'arrivée de nouveaux acteurs comme la Cie Rhizome ou Big or Not.

L'événement phare Les Nuits Entoilées, série de projections en plein air, a rassemblé environ 1 500 personnes sur 10 dates, mêlant territoires ruraux et urbains. Chaque séance, thématisée selon le lieu et l'organisateur, a bénéficié d'une co-construction renforcée, réduisant les coûts, limitant l'impact environnemental et favorisant l'accès à la culture.

En 2025, le collectif prévoit d'étendre les projections à des sites patrimoniaux inédits. Grâce au soutien financier, la gratuité est maintenue, permettant un accès large, notamment pour les publics éloignés des vacances estivales.

L'association STER sollicite de Golfe Morbihan-Vannes Agglomération une subvention de **10 000 €** pour un budget estimé à **39 500 €**.

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 12 juin 2025 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 5 000 € au titre de l'année 2025.

CULTURE : SOUTIEN AU PATRIMOINE IMMATERIEL ET A LA MATIERE DE BRETAGNE

-1-

UN SOUFFLE SUR LA BREIZH

L'association Percussions pour tous 56, dédiée à la pratique et à la transmission des percussions, a organisé en mai 2025 un événement inédit mêlant les cultures bretonnes et brésiliennes, dans le cadre de la Fête de la Bretagne. Porté par 25 bénévoles, ce projet intergénérationnel comprenait un stage de percussions brésiliennes, des initiations aux danses traditionnelles, un fest-noz métissé avec le groupe Nordestinoz, ainsi que des concerts intimistes et un spectacle percussif féminin (Kraken In The Kitchen).

L'événement a également mis en valeur les savoir-faire locaux (crêpes, bière, décoration artisanale), rassemblant environ 150 personnes sur les 250 espérées. Avec un budget de 16 604 €, financé en partie par la Région, le GIP et l'agglomération, et sans soutien de la commune, l'association a tout de même atteint l'équilibre budgétaire. Forte de cette première édition réussie, elle prévoit de renouveler l'événement en 2026. L'association sollicite de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, une subvention de **1 200 €** pour sur un budget évalué à 16 604 €.

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Patrimoine culturel immatériel et matière de Bretagne » du 5 juin 2025 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 1 000 € au titre de l'année 2025.

Il vous est proposé :

- *d'attribuer les subventions et financements tels qu'énoncés ci-dessus ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ